AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Daguet, 7 décembre 1878

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Daguet, 7 décembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (404r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Daguet, 7 décembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49761

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>7 décembre 1878</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Daguet</u>
Lieu de destination126, rue des Mûriers, Le Mans

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Daguet du 28 novembre 1878. Il lui explique que l'administration du Familistère gère les questions de mutualité et d'association et que pour le reste, les familles s'occupent d'elles-mêmes, et aussi que le Familistère n'admet que les familles des ouvriers et employés attachés à l'établissement. Il l'informe que la ville de Guise compte 6 000 habitant·es, qu'elle compte plusieurs établissements industriels mais qu'elle offre moins de possibilités pour un employé que la ville du Mans. Il précise qu'il ne cherche pas de nouveaux employés en ce moment.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.

Mots-clés

Emploi, Familistère, Fonderies et manufactures "Godin" Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Le Mans (Sarthe)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Monsieur Dagnet,

Le nous retourne ce inches le certificat et l'extrait à journal que nous on avez embre en esmonunication dens notre lettre du 98 90 Nous envisages de chamilisting comme etant une wishtition dans laquelle tous to be seins bes familles Loud prenue . in behow to La mutualité si de l'El dois. ciation our y sout organi. Les , chaque famille and specific delle grenne et De des desserra, sono loissen Ce soin à l'administration.

un outre, le Farnileitère n'admet que les familles Des auxiers et employes attaches à l'établissement. Cola ne me parait has en consequence répondre à votre allerte. Prime n'a qu'une nopula-tion de 6 000, à, ex quisi que la ville ner ferme plusieur etationements intuatriely, wie set lin deffer, pour un amploye, des ressources analogies à celles du Mans, guere komin demployes en Comment 120 me me refuse nearmound new a garden le survenir de cartre dermande evidence la rappulle at e remain West Plan